



# Demande de logement adapté

Année Universitaire 2019-2020  
Site de Grenoble

Vous êtes **étudiant (e) reconnu (e) handicapé (e)** par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et **vous souhaitez demander un logement adapté au CROUS** :  
Vous avez **une maladie grave** nécessitant un logement par dérogation médicale :

Pauline BOISSIEUX  
Assistante sociale

Service social  
du CROUS de Grenoble

361 allée Hector Berlioz  
Domaine universitaire  
38 400 Saint Martin  
d'Hères

www.crous-grenoble.fr



Vous devez dans tous les cas constituer un dossier social étudiant (D.S.E) entre le 15 janvier et le 15 mai sur le site Internet du CROUS de votre académie d'origine.

## Veillez remplir votre demande de logement adapté ci-dessous :

NOM (S) : .....

PRENOM (S) : .....Date de naissance : .....

ADRESSE : .....

ADRESSE Mail : .....

TELEPHONE : domicile : ..... portable : .....

DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (D.S.E):                    boursier : oui  non

N° I.N.E./N° DE DOSSIER :.....

ETUDES / ETABLISSEMENT / VILLE EN 2018/2019 :.....

.....

ETUDES SOUHAITEES POUR 2019/2020 :.....

ETABLISSEMENT/ UNIVERSITE : .....

NATURE DU HANDICAP :     moteur     visuel     auditif     autre

VŒUX DE LOGEMENT : (lieu et type)

1- ..... 2- .....

3- ..... 4- .....

### 1- ENVIRONNEMENT :

➤ Proximité du TRAM: très important  important  peu important

➤ Besoin de stationnement proche : oui  non

➤ Proximité pour les courses : très important  important  peu important

➤ Proximité laverie : très important  important  peu important

## 2- Vos BESOINS spécifiques :

- absence de seuil
- facilité de manœuvre de porte
- hauteur d'équipement particulière

- visiophone
- alarme
- éclairage spécifique

### Sanitaire :

- sol anti dérapant
- barre d'appui
- côté de transfert :  Droit  Gauche
- besoin d'un espace spécifique pour les soins

autres :

.....  
.....  
.....  
.....

Avez-vous besoin d'une AIDE HUMAINE ? oui  non

(attention : le CROUS n'est pas prestataire de services de soins ou d'aide à domicile ; il vous faudra, en cas de nécessité d'intervention et/ou de suivi sur votre lieu de vie, vous rapprocher des services spécialisés)

### AUTRES remarques utiles pour mieux connaître vos besoins:

.....  
.....  
.....

## 3- Vos EQUIPEMENTS spécifiques:

.....  
.....  
.....

**Cette fiche nous permettra de repérer votre demande.**

C'est pourquoi nous vous invitons à nous donner toutes les informations supplémentaires qui vous paraîtront nécessaires à l'examen individualisé de votre candidature.

**Vous devez également nous transmettre les documents officiels concernant la reconnaissance de votre handicap ou un certificat médical**



**Ce document doit être retourné le plus tôt possible et dans tous les cas avant le 15 mai**

à : Pauline BOISSIEUX – Assistante Sociale  
Service Social  
CROUS Grenoble-Alpes  
361, allée Hector Berlioz – B.P.84  
38402 SAINT MARTIN D'HERES CEDEX

Vos correspondants au CROUS sont :

■ **Service Logement :**

☎ 04 56 52 88 02 / courriel : [dominique.georget@crous-grenoble.fr](mailto:dominique.georget@crous-grenoble.fr)

■ **Pauline BOISSIEUX** – Assistante Sociale – référent Handicap

☎ 04 56 52 88 33 / courriel : [pauline.boissieux@crous-grenoble.fr](mailto:pauline.boissieux@crous-grenoble.fr)

Nous vous rappelons que vous devez vous rapprocher du Service Accueil Handicap (<http://www.grenoble-universites.fr/handicap>) et des services de scolarité des établissements d'enseignement dans lesquels vous souhaitez vous inscrire, le plus rapidement possible.

**Date et signature :**



**Pauline BOISSIEUX**  
Assistante sociale

Service social  
du CROUS de Grenoble

361 allée Hector Berlioz  
Domaine universitaire  
38 400 Saint Martin  
d'Hères

[www.crous-grenoble.fr](http://www.crous-grenoble.fr)